

DÉCLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE



33



Objet : Situation alarmante de la Délégation de l'action sociale en Gironde

Madame la Secrétaire Générale,

L'intersyndicale attire votre attention sur la situation alarmante de la délégation de l'action sociale en Gironde, qui se détériore de manière continue depuis plusieurs années.

Il y a cinq ans, la délégation de l'action sociale comptait trois personnes formées et expérimentées, avec un renfort ponctuel de vacataires en périodes d'affluence. Malheureusement, aujourd'hui, nous constatons une dégradation significative de cette situation. Le manque de moyen humain est criant, et le personnel en place se retrouve dépassé par la charge de travail. Les conditions de travail sont devenues extrêmement difficiles, mettant en péril le bon fonctionnement de la délégation et la qualité du service rendu aux usagers.

Nous déplorons tout particulièrement la surcharge de travail subie par le personnel de la délégation de l'action sociale, confronté à des conditions de travail extrêmement dégradées. Cette situation expose les personnels de la délégation à des risques de burn-out, d'épuisement professionnel et pousse certains à quitter leur poste comme cela a été le cas au cours des derniers mois. La charge de travail actuelle est totalement disproportionnée par rapport au calibrage des emplois.

En outre, nous sommes profondément préoccupés par la vacance d'un poste au sein de la délégation de l'action sociale. Nous nous interrogeons sur les raisons pour lesquelles ce poste reste non pourvu, et nous déplorons le blocage des candidatures au secrétariat général. Cette situation nuit gravement au fonctionnement de la délégation et aggrave encore davantage la charge de travail pour le personnel en poste. L'intersyndicale doute que ce seul emploi résoudra le problème de calibrage de l'équipe girondine. Il apparaît comme indispensable de prévoir un quatrième poste au sein de la délégation de l'action sociale 33.

Nous constatons également que cette situation précaire a un impact négatif sur les départements voisins, qui viennent (bénévolement) en aide à notre département en plus d'assumer leurs propres responsabilités. Cette situation fragilise l'ensemble de l'action sociale dans la région et compromet la capacité des services à répondre aux besoins des agents.

De même, le manque de moyens au sein de la délégation de l'action sociale ne permet plus de tenir les échéances pour réunir les CDAS et les groupes de travail. Les agents sont les premières victimes de ces moyens réduits, se traduisant par moins de sorties et moins d'actions. De plus, nous observons une tendance vers des actions dématérialisées, ce qui va à l'encontre de la proximité qui a toujours fait la force et l'ADN de l'action sociale.

De plus, l'absence actuelle d'un président pour le CDAS ne permet pas à l'intersyndicale d'avoir d'interlocuteur direct pour interpellier le secrétariat général sur cette situation. Cette lacune dans la gouvernance complique encore davantage la résolution des problèmes au sein de la délégation.

Nous vous exhortons à prendre des mesures urgentes pour remédier à cette situation critique. Il est impératif de pourvoir rapidement le poste vacant, d'allouer les ressources nécessaires pour garantir des conditions de travail dignes au personnel pour restaurer la qualité et l'efficacité des services dans notre département.

Nous espérons que ces préoccupations seront entendues et que des actions concrètes seront entreprises pour améliorer la situation de la délégation de l'action sociale en Gironde.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

L'intersyndicale

Réponse à la déclaration liminaire :

La déléguée a fait état des difficultés de recrutement, un délégué a été recruté au 01/10/23 mais finalement renoncé au 31/12/23. Un nouvel appel à candidatures a été réalisé, qui a donné lieu au recrutement en CDD de 3 ans de la déléguée actuelle, les 2 postes restants n'ont toujours pas été pourvus, suite à renoncement des recrutés.

Ainsi restent 2 postes non pourvus à ce jour en Gironde, un nouvel appel à candidature est effectué, en espérant que le contexte actuel soit plus propice à la mobilité...

Ce CDAS a été réuni, dans l'urgence afin d'être en mesure de réaliser les actions pour lesquelles le budget a été alloué, et malgré les difficultés et contraintes s'imposant à tous : la vacance du poste de directeur régional de la Douane, qui préside le CDAS, et qui a finalement été remplacé dans l'urgence, par M. Pascal ESTEVE, directeur de la Douane par intérim, les contraintes CHORUS qui encadrent les engagements des dépenses, et toutes les autres difficultés inhérentes aux carences en personnel, matériel...

L'intégralité des points inscrits à l'ordre du jour n'a pu être abordée, faute de temps, malgré une heure de levée de séance très tardive.

Il a été demandé une convocation du prochain CDAS sur la journée complète désormais.

Les points non abordés, le seront lors du prochain CDAS début juillet. Nous avons été obligés de sélectionner les points les plus urgents.

Ce CDAS a été animé par les 2 déléguées de l'action sociale de la Gironde, puis les déléguées du département des Deux Sèvres, et de la Corrèze, venues prêter main forte.

Un état des lieux girondin de la délégation a été réalisé, à la hauteur (malheureusement) de nos alertes récurrentes des 3 dernières années.

La réforme de l'action sociale se devait de mettre en place un monde merveilleux souvenez-vous, force est de constater que le rêve est en train de tourner au cauchemar particulièrement dans notre département.

Personnel en souffrance, carence en matériel, carence immobilière, problèmes de connexions... et donc difficultés de recrutement... la Gironde est un véritable florilège de difficultés rendant l'exercice des missions de la délégation proches d'un parcours du combattant, qui ne tient debout que grâce à la bonne volonté des collègues en poste en Gironde (1,5 !), et de l'assistance des délégations voisines... En tout cas, force est de constater que les postes ne font pas rêver...

Ce CDAS avait pour ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 08/11/23 (pour avis)
- 2) Règlement intérieur et arrêté du RI signé par la Secrétaire Générale (pour avis)
- 3) Relevé de conclusion du CNAS du 15 décembre 2023 (pour info)->Reporté
- 4) Budget de l'action sociale ministérielle 2024 - Orientations pour l'action sociale ministérielle en 2024 (pour avis)->Reporté
- 5) CAL 2024 (pour avis)
- 6) Restauration (point info)->Reporté
- 7) Point sur l'action sociale régionale (point info)->Reporté
- 8) Actualités->Reporté
- 9) Questions diverses ->Reporté

1) Approbation du PV du 08/11/23 :

votes : POUR : SOLIDAIRES - FO - CGT

2) Règlement intérieur et arrêté du RI signé par la Secrétaire Générale :

art 3 : La CGT demande la requalification des « invitations » à siéger, en « convocations » afin de sécuriser les accords d'autorisations d'absences, titulaires et suppléants.

Votes : CONTRE : SOLIDAIRES - FO - CGT

(puisque nous demandons un avis qui n'aura pas d'effet sur la teneur)

5) CRÉDITS ACTIONS LOCALES

Un budget de 105 591€ (après application de la mise en réserve de 6 %) est alloué au département, soit 2 300 € de moins qu'en 2023.

Ce budget est réparti en 6 actions /prestations.

Le fil conducteur étant de privilégier autant que possible des actions au plus proche des agents ou ayant droits, ainsi que leur aspect social en modulant la participation de l'administration selon le quotient familial du bénéficiaire.

Le budget 2024 se décline ainsi :

Arbre de Noël = soit 50 % du budget alloué, (cirque, cadeaux, goûters...)

Aide à la parentalité = cado-drive à 150 € pour les 15-18ans, abonnement magazines bayard presse)

Aide aux agents = conseils juridiques, coupons sport à 20€, cado drive à 150 € pour adultes en difficultés

Sortie actifs =

- une sortie de 2 jours à Legandia Park et l'île aux machines à Nantes,
- une sortie/visite au phare du Cordouan (1 journée)
- une visite de l'aquarium et de la cité de l'océan à Biarritz (1 journée)

Sortie retraités = 4 actions ont été votées :

- un séjour EPAF à Guéthary,
- une journée balnéo + restaurant aux Antilles de Jonzac
- une journée Cabaret/déjeuner au « grain d'folie à Artigues
- galette des rois en janvier 2025

Amitiés Finances = 1 000 € (CESU aides ménagères + aide à agent)

Votes : CGT - FO - SOLIDAIRES - POUR

Vos représentants CGT Finances présents :

Christelle Bagnas (Douane) Vincent Deudon (Disi) Sylvie Caron (Dgfip)